

REPUBLIQUE DE GUINEE



**MINISTERE DES MINES ET DE LA GEOLOGIE (MMG)
MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE (MEDD)**

**PROJET DE GESTION DES RESSOURCES NATURELLES, MINIERES
ET DE L'ENVIRONNEMENT (PGRNME)**

CREDIT IDA N° 6885 – GN ET DON IDA N° 8190 -GN

SOLLICITATION DE MANIFESTATION D'INTERET

**SELECTION D'UN(E) CONSULTANT(E) NATIONAL(E) CHARGE DE COORDONNER
LA PHASE PILOTE DE L'INSTRUMENT DE TARIFICATION DU CARBONE (ITC)
DANS LE SECTEUR MINIER AU COMPTE DU MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT
ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE**

AMI N°08/PGRNME/MEDD/CI/2026 (REDIFFUSION)

Date de fin : 08 septembre 2026

1. Contexte et justification

La République de Guinée est en train de développer le premier mécanisme sectoriel de tarification du carbone en Afrique ciblant le secteur non-énergétique. L'Instrument de Tarification du Carbone (ITC) pour le secteur minier constitue un pilier central de la Contribution Déterminée au niveau National révisée (NDC 3.0) du pays, avec un objectif de réduction de 30 % des émissions sectorielles d'ici 2040, dans le cadre de la Vision 2040.

Le PGRNME, financé par l'IDA à hauteur de 65 millions USD, couvre le cadre institutionnel et opérationnel de cette initiative. Une allocation dédiée de 1,5 million USD, en cours de mobilisation auprès du PMIF (Partnership for Market Implémentation Facility), doit permettre de financer l'opérationnalisation de la phase pilote prévue de juin 2026 à juin 2028.

L'ITC est un mécanisme basé sur l'intensité des émissions (tonne de CO₂ par tonne de minerai produite), s'appliquant en priorité aux installations extractrices de bauxite et de minerai de fer. Il permet d'accompagner la croissance économique tout en imposant une amélioration progressive de l'efficacité carbone des opérateurs miniers. Les obligations financières de conformité seront reversées à un Fonds de Mitigation, dont au moins 80% des ressources seront réinvesties dans des projets de décarbonation sectorielle.

Cette phase pilote implique de nombreux acteurs : la Cellule Carbone du MEDD, le MMG, la Commission Nationale sur les Changements Climatiques (CNCC), les opérateurs miniers privés et les partenaires techniques internationaux. Le succès de la phase pilote repose en grande partie sur la qualité de la coordination entre ces parties prenantes.

Pour assurer cette coordination au niveau national, le Gouvernement souhaite recruter un(e) Consultant(e) National(e) en Coordination qui sera le point focal opérationnel de la mise en œuvre.

2. Objectif général de la mission

Le/la Consultant(e) National(e) en Coordination a pour mission principale d'appuyer le MEDD et le MMG dans la gestion quotidienne, la coordination institutionnelle et le suivi opérationnel de la phase pilote de l'ITC dans le secteur minier, en articulation étroite avec l'assistance technique internationale mobilisée.

3. Objectifs spécifiques

- Assurer la coordination inter-institutionnelle entre le MEDD, le MMG, la CNCC, et les autres entités gouvernementales impliquées dans le pilote ITC.
- Servir d'interface entre les équipes gouvernementales et l'assistance technique internationale, facilitant la communication, le suivi des livrables et la mise en œuvre des recommandations.
- Appuyer le pilotage opérationnel du plan de travail du pilote, en veillant au respect des délais et à l'avancement des activités clés.
- Contribuer à la gestion de la connaissance et à la capitalisation des acquis de la phase pilote.
- Faciliter l'engagement des parties prenantes, notamment les opérateurs miniers, la société civile et les partenaires techniques et financiers.

4. Tâches et responsabilités

4.1 Coordination institutionnelle et opérationnelle

- Assurer la liaison quotidienne entre la Cellule Carbone du MEDD, le MMG, la CNCC et les autres institutions impliquées dans la mise en œuvre du pilote.
- Organiser et assurer le secrétariat des réunions de coordination inter-institutionnelles, comités de pilotage, et ateliers techniques liés à l'ITC.
- Suivre l'avancement du plan de travail conjoint du pilote et signaler tout risque ou retard aux responsables concernés.
- Contribuer à la rédaction des ordres du jour, comptes rendus de réunion, et notes de suivi.

4.2 Interface avec l'assistance technique internationale

- Servir de point de contact national pour les experts internationaux recrutés.
- Faciliter l'accès de l'assistance technique aux données, documents, interlocuteurs institutionnels et sites miniers nécessaires à l'accomplissement de leur mission.
- Suivre la mise en œuvre des recommandations de l'assistance technique et alerter les responsables en cas de blocages.
- Contribuer à la validation de la qualité des livrables produits par l'assistance technique du point de vue de leur applicabilité au contexte guinéen.

4.3 Suivi-évaluation et rapportage

- Élaborer et mettre à jour des tableaux de bord de suivi des activités, indicateurs et jalons du pilote ITC.
- Préparer des rapports d'avancement mensuels et trimestriels à destination du MEDD et du MMG
- Contribuer à la préparation des missions de supervision de la Banque Mondiale et des rapports d'avancement du PGRNME.

4.4 Engagement des parties prenantes

- Maintenir un registre actualisé des parties prenantes clés (opérateurs miniers, administrations, partenaires techniques et financiers, société civile).
- Appuyer l'organisation des consultations, ateliers et sessions de formation à destination des parties prenantes.

- Faciliter la communication entre le Gouvernement et les opérateurs miniers sur les exigences du système MRV et les échéances de conformité.
- Contribuer à la stratégie de communication autour du pilote ITC, notamment en lien avec les efforts de transparence et d'adhésion des parties prenantes.

4.5 Gestion des connaissances et capitalisation

- Documenter les processus, décisions clés, enseignements tirés et bonnes pratiques de la phase pilote.
- Contribuer à la production de notes de capitalisation et de supports de communication institutionnelle sur l'ITC.
- Appuyer la mise en place d'un système de classement et d'archivage des documents techniques et administratifs du pilote.

5. Livrables attendus

Livrable	Échéance
Plan de travail détaillé du/de la consultant(e) pour les 12 mois	Fin du 1er mois
Tableaux de bord de suivi des activités du pilote (mis à jour mensuellement)	Mensuel
Rapports d'avancement mensuels	Mensuel
Rapports trimestriels d'avancement consolidés	Trimestriel
Comptes rendus de toutes les réunions de coordination et comités de pilotage	Continu
Registre des parties prenantes mis à jour	Semestriel
Note de capitalisation des enseignements de la 1ère année du pilote	Fin de mission
Rapport final de mission	Fin de mission

6. Profil recherché

Qualifications académiques

- Diplôme de niveau Bac+5 minimum (Master ou équivalent) en sciences de l'environnement, gestion de projet, économie, droit, ingénierie ou tout autre domaine pertinent.

Expérience professionnelle

- Au moins 7 ans d'expérience professionnelle pertinente, dont au minimum 3 ans dans la coordination de projets complexes impliquant plusieurs institutions.
- Expérience avérée dans le secteur de l'environnement, du changement climatique, ou de l'industrie extractive en Guinée ou dans la sous-région.
- Une expérience dans la gestion de projets financés par des bailleurs de fonds internationaux est fortement souhaitée.
- Une connaissance du contexte institutionnel guinéen et des acteurs du secteur minier constitue un atout majeur.
- Une expérience préalable dans le domaine de la tarification du carbone, des marchés carbone ou des mécanismes MRV est un avantage distinctif.

Compétences et aptitudes

- Excellentes capacités de communication orale et écrite en français ; la maîtrise de l'anglais est un atout important compte tenu des interactions avec les partenaires techniques internationaux et la Banque Mondiale.
- Capacité démontrée à travailler en interface entre administrations publiques, secteur privé et partenaires techniques internationaux.
- Rigueur dans le suivi opérationnel, sens de l'organisation et respect des délais.
- Maîtrise des outils bureautiques courants (MS Office, outils de gestion de projet).
- Aptitude à travailler dans un environnement multi-acteurs exigeant, sous pression et avec autonomie.

7. Modalités de travail et supervision

Le/la Consultant(e) sera placé(e) sous la supervision directe du Coordonnateur du PGRNME et travaillera en étroite collaboration avec le Responsable de la Cellule Carbone du MEDD et le Point Focal ITC du MMG. Il/elle sera physiquement basé(e) au sein du MEDD à Conakry, avec des déplacements réguliers au MMG et ponctuels sur les sites miniers concernés.

Le/la Consultant(e) participera aux réunions de supervision de la Banque Mondiale et sera amené(e) à interagir directement avec l'équipe de la Banque mondiale en charge du PGRNME et du PMIF.

8. Durée et rémunération

La mission est prévue pour une durée initiale de 12 mois et renouvelable pour une seconde année en fonction des performances et des besoins du projet. La rémunération sera déterminée en fonction des barèmes nationaux applicables aux consultants individuels dans le cadre des projets financés par la Banque mondiale, et sera négociée lors de la sélection.

9. Modalités de sélection

Le Consultant sera sélectionné suivant la méthode de Sélection de Consultant Individuel (SCI) en application des dispositions du Règlement de Passation des Marches de la Banque mondiale en vigueur (Edition Septembre 2025) et plus précisément de la clause 7.36 « Sélection de Consultants Individuels par mise en concurrence ouverte ».

10. Dossiers à fournir

Les dossiers de candidature, **en langue française**, devront comprendre, au moins, les éléments ci-après :

- Une lettre de motivation ;
- Un Curriculum vitae détaillé, récent et certifié sincère par le candidat ;
- Une copie du ou des diplômes et attestations ou tout autre document attestant les qualifications et expériences acquises par le candidat ;
- Les références d'au moins trois (3) emplois antérieurs et les coordonnées accessibles des employeurs.

Des vérifications pourraient être faites sur les dossiers fournis. Un entretien (ou interview) pourrait être organisé, au besoin, pour les candidats présélectionnés sur la base de l'examen et l'évaluation de leurs dossiers

Les dossiers portant la mention : Candidature pour le poste de « **Sélection d'un(e) Consultant(e) national(e) chargé de coordonner la Phase Pilote de l'Instrument de Tarification du Carbone (ITC) dans le Secteur Minier** » et comprenant les pièces ci-dessus doivent parvenir sous pli fermé ou par e-mail, au choix des candidats (tes), **au plus tard le 08 septembre 2026 à 15 h précises (heure de Conakry/Guinée)** à l'adresse ci-après:

- Unité de Gestion du PGRNME *Commune de Ratoma, Quartier Taouyah, Résidence Alimou, Conakry*, Tél : +224 625 265 914, 622 200 224, 626 636 362, E-mail : oumar.wann@pgrnme.com et copie obligatoire à fatoumata-hassanatou.bah@pgrnme.com, moriba.kourouma@pgrnme.com et lamine.kaba@pgrnme.com

Fait à Conakry, le 21 août 2026

Le Coordonnateur du PGRNME,



Oumar WANN